

Cette action de formation entre dans le champ d'application  
de l'article L 6313-1 du Code du Travail.

**ORGANISME DE FORMATION DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SOMME**  
**Cité des Métiers et de l'Artisanat – 7 rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES,**  
N° déclaration activité 22 80 P 0003 80 auprès du préfet de région 02-60-80, SIRET : 18800860100034

#### NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- **Durée : 3 jours** non consécutifs en centre de formation - 21 h
- **Lieu de formation : Antenne de**  BOVES  ABBEVILLE  PERONNE
- **Pré requis :** Aucun.
- **Public visé :** Chef d'entreprise – Conjoint collaborateur ou associé – Salariés – Demandeurs d'emploi.  
Toute personne ne possédant qu'une formation initiale limitée en comptabilité et voulant acquérir une vue d'ensemble de la pratique comptable.
- **Objectif pédagogique :**
  - ✧ Maîtriser les techniques comptables de base et la comptabilisation des opérations courantes : achats, ventes, banque, caisse

#### CONTENU DE FORMATION

- 1 - Objectifs de la comptabilité
- 2 - Initiation aux mécanismes comptables
  - Emplois – ressources
  - Actif – passif
  - Charges et produits
- 3 - Enregistrement des opérations de ventes
- 4 - Enregistrement des opérations d'achats
- 5 - Déclarations de TVA
- 6 - Enregistrement des opérations financières
- 7 - Révision des connaissances acquises

#### VALIDATION DE LA FORMATION

- Certification       Attestation de compétences       Attestation de suivi de formation

## **MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION**

- Enseignement présentiel
- Moyens pédagogiques et techniques : Il est convenu que les stagiaires se verront remettre un support pédagogique reprenant les différentes séquences de formation découlant du programme. L'exposé des thèmes relatifs à l'action de formation se déroulera sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques et pratiques s'inspirant très concrètement de la réalité des entreprises d'aujourd'hui, et ce, tout en laissant les stagiaires intervenir au cours du stage aux fins de créer la meilleure interactivité dans le cadre de séquences réservées à cet effet.
- Moyens d'apprécier les résultats de l'action sont effectués conformément à l'article L 6353-1 du Code du Travail.
- Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation : Feuilles de présence signées par les stagiaires et le formateur, et ce, par demi-journée de formation.

## **CONDITIONS MATERIELLES DE LA FORMATION**

- Salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur.

---

### **CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SOMME**

7, rue de l'Île Mystérieuse 80440 BOVES  
Adresse Postale : CS 51006 80332 LONGUEAU CEDEX  
Tél.: +33 3 60 127 161 - Fax : +33 3 60 144 600  
Internet : [www.cma80.fr](http://www.cma80.fr) – Courriel : [ddef@cma80.fr](mailto:ddef@cma80.fr)



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Somme



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région Hauts-de-France